

**PROGRAMME DE DÉPISTAGE DU
CANCER DU COL DE L'UTÉRUS**
Rôle du MÉDECIN & de la SAGE-FEMME
MODALITES SIMPLIFIÉES
Mise à jour novembre 2019

La population ciblée par le programme comprend toutes les femmes de 25 à 65 ans. Seules les femmes sans frottis récent (cf. fichiers Assurance Maladie) reçoivent un **courrier** les invitant à vous consulter pour la réalisation de l'examen. Ce document (à vous remettre), contient les étiquettes leur assurant une gratuité pour la lecture du prélèvement. La consultation et le prélèvement sont pris en charge selon les conditions habituelles.



Rappel des points sur lesquels votre expertise est requise dans le cadre du programme :

1 / Repérer les causes d'exclusions ou de non réalisation du frottis de dépistage :

- Hystérectomie totale (ablation complète du col), virginité,
- Frottis datant de moins de 3 ans,
- Autres raisons à nous signaler : IST en cours, suspicion de cancer du col utérin, traitement de lésion précancéreuse ou cancéreuse en cours.

Ces motifs sont à signaler au verso du courrier, à nous retourner.

2 / Réaliser le frottis :

Selon le cahier des charges, **préférer le prélèvement en milieu liquide.**

3 / Identifier le prélèvement :

- La grande étiquette de gratuité située sur le courrier est à apposer sur le bon d'examen.
- La petite étiquette est à utiliser selon les préconisations de votre correspondant.
- Pour l'envoi des résultats, renseigner le nom du médecin traitant (si différent de vous).

Il est IMPORTANT d'INFORMER TOUTES LES FEMMES à qui vous réalisez un prélèvement cervical que :

- Les résultats de leur examen sont transmis au Centre Régional de Dépistage des Cancers
- Leur éventuelle opposition est à vous signaler pour mention par vos soins sur le bon d'examen.

Ces deux points concernent les femmes venues spontanément ET celles ayant reçu un courrier d'invitation.

Coordonnées du médecin coordonnateur de votre département et de la personne référente sur le programme de dépistage du cancer du col de l'utérus, à votre disposition pour toute précision.

01	Site de l'AIN	Dr Christian BALAMOU & Christelle RODRIGUE	04 74 45 30 30
03, 15, 43, 63, 58 (*)	Site AUVERGNE COL UTÉRIN	Dr Marie-Ange GRONDIN & Aline REBOUX	04 73 74 31 18
07,26	Site DRÔME-ARDECHE	Dr Catherine EXBRAYAT & Claire PICCOTTI	04 75 43 04 61
38	Site de l'ISÈRE	Dr Anne GARNIER & Cécile OLICARD	04 76 41 25 25
42	Site de la LOIRE	Dr Josiane TOMCZYK-FERRERO	04 77 01 09 93
69	Site du RHÔNE & MÉTROPOLE DE LYON	Dr Patricia SOLER-MICHEL & Laure PERRIN	04 72 84 65 30
73	Sites de la SAVOIE	Dr Anne DELORAINE & Lucie PATOIS	04 79 68 30 40
74	Sites de la HAUTE-SAVOIE	Dr Anne DELORAINE & Camille LAVIGNE	04 79 68 30 40

(*) Le département de la Nièvre (58) Région Bourgogne Franche-Comté, est géré par le Centre Régional AuRA sur le site de l'Allier (03).